

## BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 27 mai 1913, a.m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, président; MM. Lachapelle, Ainey et Dupuis.

1.—Soumise une demande pour la pose de conduites d'eau dans la rue Marlowe.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la rue est la propriété de la Ville et si les tuyaux à l'eau peuvent être posés dans cette rue.

2.—Soumise une demande de M. N. J. Chagnon, Inspecteur d'égoûts à l'effet de se faire mettre à la retraite.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

3.—(14434) Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant d'affecter une somme de \$500 qui avait été votée pour l'établissement d'un dispensaire de Goutte de Lait dans la paroisse St-Pierre (Goutte de Lait Ste-Justine), et qui ne sera pas utilisée, à l'établissement d'un dispensaire de Goutte de Lait dans la paroisse de Ste-Brigide.

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

4.—(14436) Soumis un rapport du Chef du Département des Maladies Contagieuses, informant le Bureau du décès de M. Ferdinand Gagnon, gardien de la maison de réception, et recommandant que M. Zéphirin Gagnier soit nommé en remplacement de M. Gagnon, au salaire de \$600 par année, avec logement, chauffage, éclairage et costume.

Résolu: D'approuver ladite recommandation, M. Gagnier devant commencer ses fonctions le 1er juin prochain, et prendre possession du logement de M. Gagnon le 1er juillet prochain, jusqu'à quelle date il sera permis à Mme Veuve Gagnon d'occuper ledit logement.

5.—Soumis un rapport du Surintendant de Police, transmettant les soumissions reçues pour la construction d'un canal d'égoût pour connecter avec le garage actuellement en voie de construction sur la rue Clark, en arrière du poste No 12.

Résolu: D'autoriser l'Ingénieur en Chef à faire les travaux de construction dudit égoût ou à les faire faire, s'il le juge à propos, par le plus bas soumissionnaire, M. Elie Prendini, au prix de \$52.25.

6.—Le Bureau prend en communication la question de l'établissement de terrains de jeu dans la Cité, et après conférence avec la "Montreal Parks & Playgrounds Association", et après avoir mûrement délibéré, le Bureau décide de faire rapport au Conseil recommandant de voter une somme de \$10,000 pour l'organisation et le maintien de terrains de jeu dans les parcs Lafontaine et Mont Royal.

7.—Une délégation de résidents de la rue Mentana se présente devant le Bureau, et demande de faire faire certains travaux pour mettre ladite rue dans un état carrossable.

M. C. Amireault, ingénieur, est appelé devant le Bureau et reçoit instructions de faire rapport à ce sujet.

8.—M. F. A. Grothé se présente devant le Bureau et l'informe qu'il y a actuellement un égoût en voie de construction rue Arcade, sur la propriété privée.

M. C. Amireault, ingénieur, est appelé devant le Bureau et reçoit instructions de faire rapport à ce sujet.

9.—L'échevin Stroud attire l'attention du Bureau sur le fait qu'il y a des rues qui doivent être pavées et qui sont situées entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, sur le parcours où la Compagnie du Grand-Tronc doit élever ses voies.

## BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 27th May 1913, a.m.

His Worship Mayor L. A. Lavallée, in the chair; Messrs. Lachapelle, Ainey and Dupuis.

1.—Submitted a request for the laying of water mains in Marlow street.

Resolved: That the same be referred to the Law Department in order to know whether said street is the City's property and if water services can be laid thereon.

2.—Submitted an application from Mr. N. J. Chagnon, Sewer Inspector, asking that he be superannuated.

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer for a report.

3.—(14434) Submitted a report from the Director of Municipal Assistance recommending that a sum of \$500 voted for the establishment of a Goutte de Lait dispensary in the parish of St. Pierre (St. Justine Goutte de Lait) and which will not be utilized, be applied to the establishment of a milk station in the parish of St. Brigid.

Resolved: To concur in said report.

4.—(14436) Submitted a report from the Chief of the Contagious Diseases Department, informing the Board of the death of Mr. Ferdinand Gagnon, caretaker of the House of Refuge, and recommending that Mr. Zéphirin Gagnier be appointed to replace Mr. Gagnon, at a salary of \$600 per annum, with lodging, lighting and uniform.

Resolved: To concur in said report, Mr. Gagnier to assume his duties on the 1st June next, and take possession of Mr. Gagnon's lodging on the 1st of July next, Mrs. Widow Gagnon being allowed to occupy said lodging until that date.

5.—Submitted a report from the Superintendent of Police, transmitting the tenders received for the laying of a sewer to be connected with the garage which is being erected on Clark street, in rear of No. 12 police station.

Resolved: That the Chief Engineer be authorized to lay said sewer, or to have it laid, should he deem it advisable, by the lowest tenderer, Mr. Elie Prendini, at the price of \$52.25.

6.—The Board considered the question of establishing playgrounds in the City, and after having conferred thereon with the Montreal Parks and Playgrounds Association, and after due deliberation, the Board decided to report, recommending that a sum of \$10,000 be voted for the organization and the maintenance of playgrounds in Lafontaine and Mount-Royal Parks.

7.—A delegation of residents of Mentana street appeared before the Board and asked that certain works be done in order that said street may be used for vehicular traffic.

Mr. C. Amireault, Engineer, was called before the Board and was instructed to report in this connection.

8.—Mr. F. A. Grothé appeared before the Board and informed them that a sewer was being laid on Arcade street, on private property.

Mr. C. Amireault, Engineer, was called before the Board and was instructed to report thereon.

9.—Ald. Stroud called the attention of the Board to the fact that there are certain streets which are to be paved and which are situated between St. James and Notre-Dame streets, at the places where the Grand-Trunk Company are to raise their tracks.